



*Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine et à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).*

21<sup>ème</sup> Session du Conseil des droits de l'homme

**EPU : Maroc**

Mercredi, 19 Septembre 2012

*Intervenante* : Emilienne Rim A Kedi

Madame la présidente,

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue à la délégation Marocaine au rendez-vous du 2<sup>ème</sup> cycle de l'EPU.

Nous apprécions les différentes initiatives engagées par le Maroc au sein du Conseil depuis sa création et les efforts qui ont été déployés dans le pays en matière de promotion et de protection des droits de l'homme.

L'adoption de la nouvelle constitution, prévoyant des garanties dans le domaine de la protection des droits de l'homme, et l'invitation du gouvernement marocain du rapporteur spécial de la lutte contre la torture, méritent d'être salués. Nous espérons que l'invitation sera élargie à tous les autres détenteurs de mandat au titre des procédures spéciales.

La RADDHO se félicite également des résultats obtenus par le Royaume du Maroc en matière d'accès à l'eau potable pour les populations les plus pauvres et vulnérables.

Cependant, malgré l'engagement des autorités en faveur de la réalisation du droit à l'éducation, la durée moyenne de scolarisation reste encore faible dans les zones rurales.

Des efforts sont encore à fournir en matière de la liberté d'expression, de rassemblement et d'association dans le pays. Il est indispensable que les autorités marocaines prennent des mesures adéquates permettant d'enquêter sur toutes les allégations de brutalités policières, de torture et poursuivre tous les agents des forces de sécurité accusés de mauvais traitements.

De plus, nous invitons le Maroc à dépénaliser les délits de presse et prévenir l'arrestation de personnes pour l'expression de leurs opinions, y compris par le biais des médias sociaux.

Nous exhortons la délégation marocaine d'accorder une attention particulière aux femmes migrantes et enfants victimes de la traite qui transitent par le pays en direction de l'Europe.

Pour finir, nous encourageons le Royaume du Maroc de redoubler d'efforts pour la promotion des droits économiques, sociaux et culturels, notamment ceux des femmes, des enfants, des handicapés et des personnes âgées.

Jé vous remercie de votre attention.